



## SOUTENIR LE JARDIN BOTANIQUE – Année 2023

Géré par une **association d'intérêt général**, agréée « protection de l'environnement », le Jardin botanique de l'Aubrac a vocation de faire découvrir au plus grand nombre la flore de l'Aubrac, présentée dans ses divers milieux de vie reconstitués.

**En choisissant de soutenir l'association, vous nous donnez les moyens d'assurer sa pérennité et ses actions auprès des publics tant scolaires que visiteurs.**

Je fais un don bénéficiant d'une **réduction fiscale de 66%** du montant de mon don et déductible de mes revenus imposables (dans la limite de 20% de ceux-ci). Un don de 50€ revient à 17€. Un reçu fiscal vous sera délivré consécutivement au don ou vous sera envoyé au mois de mars de l'année suivant le don.

Je fais un chèque d'un montant de ..... € à l'ordre du Jardin botanique de l'Aubrac

J'indique mes coordonnées :

Prénom : ..... Nom : .....

Adresse : .....

Code postal : \_\_ \_\_ \_ Ville : .....

Téléphone : .....

Courriel : .....

Date : .....

Signature :

Je retourne ce bulletin, accompagné du chèque, à : **Jardin botanique de l'Aubrac**  
Village d'Aubrac 12470 SAINT CHELY D'AUBRAC

# MERCI !

